

MAISON D'EDUCATION
POUR LES ENFANTS DEBILES
DIRECTION
M. BOYER

Le but de cette maison est de donner à des enfants de 3 à 12 ans, atteints de débilité mentale, une éducation morale, intellectuelle et manuelle. Les professeurs sont des hommes et des femmes, diplômés de l'Université de Paris.

Les enfants sont élevés dans un cadre familial, avec des soins particuliers pour leur éducation physique et morale. Ils apprennent à lire, à écrire, à dessiner, à travailler le bois et le métal.

Les parents sont tenus au courant de l'évolution de leur enfant et peuvent intervenir dans son éducation.

Les frais de scolarité sont modérés et comprennent l'entretien, le logement, la nourriture et les vêtements.

Les enfants sont admis sur demande écrite, accompagnée de certificats médicaux et scolaires.

ORDRES GENERAUX
PAROISSE D'ORLÉANS
PAROISSE DE LA FLOUASSE
PAROISSE DE LA FLOUASSE

Les paroisses de la région d'Orléans ont l'honneur de vous adresser leurs lettres de convocation pour le prochain congrès de la Ligue des paroisses de France, qui se tiendra à Orléans, le samedi 17 septembre 1933.

Le congrès aura lieu à 10 heures précises, dans la salle de la paroisse de la Floousse.

Le programme de la journée comprendra une messe à 8 heures, un déjeuner à 11 heures, une séance de travail de 14 heures à 18 heures, et un dîner à 19 heures.

Les paroisses intéressées sont priées de faire parvenir leur réponse à l'adresse suivante : Ligue des paroisses de France, 10, rue de la République, Orléans.

MAISON D'EDUCATION
POUR LES ENFANTS DEBILES
DIRECTION
M. BOYER

Les enfants de 3 à 12 ans, atteints de débilité mentale, sont admis dans cette maison pour recevoir une éducation morale, intellectuelle et manuelle.

Le directeur, M. Boyer, est un homme expérimenté qui a consacré toute sa vie à l'éducation des enfants débiles.

Les professeurs sont des hommes et des femmes, diplômés de l'Université de Paris.

Les enfants sont élevés dans un cadre familial, avec des soins particuliers pour leur éducation physique et morale.

Les parents sont tenus au courant de l'évolution de leur enfant et peuvent intervenir dans son éducation.

Les frais de scolarité sont modérés et comprennent l'entretien, le logement, la nourriture et les vêtements.

Les enfants sont admis sur demande écrite, accompagnée de certificats médicaux et scolaires.

ORDRES GENERAUX
PAROISSE D'ORLÉANS
PAROISSE DE LA FLOUASSE
PAROISSE DE LA FLOUASSE

Les paroisses de la région d'Orléans ont l'honneur de vous adresser leurs lettres de convocation pour le prochain congrès de la Ligue des paroisses de France, qui se tiendra à Orléans, le samedi 17 septembre 1933.

Le congrès aura lieu à 10 heures précises, dans la salle de la paroisse de la Floousse.

Le programme de la journée comprendra une messe à 8 heures, un déjeuner à 11 heures, une séance de travail de 14 heures à 18 heures, et un dîner à 19 heures.

Les paroisses intéressées sont priées de faire parvenir leur réponse à l'adresse suivante : Ligue des paroisses de France, 10, rue de la République, Orléans.

ORDRES GENERAUX
PAROISSE D'ORLÉANS
PAROISSE DE LA FLOUASSE
PAROISSE DE LA FLOUASSE

Les paroisses de la région d'Orléans ont l'honneur de vous adresser leurs lettres de convocation pour le prochain congrès de la Ligue des paroisses de France, qui se tiendra à Orléans, le samedi 17 septembre 1933.

Le congrès aura lieu à 10 heures précises, dans la salle de la paroisse de la Floousse.

Le programme de la journée comprendra une messe à 8 heures, un déjeuner à 11 heures, une séance de travail de 14 heures à 18 heures, et un dîner à 19 heures.

Les paroisses intéressées sont priées de faire parvenir leur réponse à l'adresse suivante : Ligue des paroisses de France, 10, rue de la République, Orléans.

ORDRES GENERAUX
PAROISSE D'ORLÉANS
PAROISSE DE LA FLOUASSE
PAROISSE DE LA FLOUASSE

Les paroisses de la région d'Orléans ont l'honneur de vous adresser leurs lettres de convocation pour le prochain congrès de la Ligue des paroisses de France, qui se tiendra à Orléans, le samedi 17 septembre 1933.

Le congrès aura lieu à 10 heures précises, dans la salle de la paroisse de la Floousse.

Le programme de la journée comprendra une messe à 8 heures, un déjeuner à 11 heures, une séance de travail de 14 heures à 18 heures, et un dîner à 19 heures.

Les paroisses intéressées sont priées de faire parvenir leur réponse à l'adresse suivante : Ligue des paroisses de France, 10, rue de la République, Orléans.

ORDRES GENERAUX
PAROISSE D'ORLÉANS
PAROISSE DE LA FLOUASSE
PAROISSE DE LA FLOUASSE

Les paroisses de la région d'Orléans ont l'honneur de vous adresser leurs lettres de convocation pour le prochain congrès de la Ligue des paroisses de France, qui se tiendra à Orléans, le samedi 17 septembre 1933.

Le congrès aura lieu à 10 heures précises, dans la salle de la paroisse de la Floousse.

Le programme de la journée comprendra une messe à 8 heures, un déjeuner à 11 heures, une séance de travail de 14 heures à 18 heures, et un dîner à 19 heures.

Les paroisses intéressées sont priées de faire parvenir leur réponse à l'adresse suivante : Ligue des paroisses de France, 10, rue de la République, Orléans.

ORDRES GENERAUX
PAROISSE D'ORLÉANS
PAROISSE DE LA FLOUASSE
PAROISSE DE LA FLOUASSE

Les paroisses de la région d'Orléans ont l'honneur de vous adresser leurs lettres de convocation pour le prochain congrès de la Ligue des paroisses de France, qui se tiendra à Orléans, le samedi 17 septembre 1933.

Le congrès aura lieu à 10 heures précises, dans la salle de la paroisse de la Floousse.

Le programme de la journée comprendra une messe à 8 heures, un déjeuner à 11 heures, une séance de travail de 14 heures à 18 heures, et un dîner à 19 heures.

Les paroisses intéressées sont priées de faire parvenir leur réponse à l'adresse suivante : Ligue des paroisses de France, 10, rue de la République, Orléans.

ORDRES GENERAUX
PAROISSE D'ORLÉANS
PAROISSE DE LA FLOUASSE
PAROISSE DE LA FLOUASSE

Les paroisses de la région d'Orléans ont l'honneur de vous adresser leurs lettres de convocation pour le prochain congrès de la Ligue des paroisses de France, qui se tiendra à Orléans, le samedi 17 septembre 1933.

Le congrès aura lieu à 10 heures précises, dans la salle de la paroisse de la Floousse.

Le programme de la journée comprendra une messe à 8 heures, un déjeuner à 11 heures, une séance de travail de 14 heures à 18 heures, et un dîner à 19 heures.

Les paroisses intéressées sont priées de faire parvenir leur réponse à l'adresse suivante : Ligue des paroisses de France, 10, rue de la République, Orléans.